

2

AGROTECHNIQUE

RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

GUIDE D'ÉVALUATION
NZU-005
1087

JUIN 1992

cc
**FORMATION
PROFESSIONNELLE**
au secondaire

Québec 

AGROTECHNIQUE

RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

GUIDE D'ÉVALUATION
NZU-005
1087

JUIN 1992

Direction générale de la formation professionnelle

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1992 — 9293-6200

ISBN : 2-550-23522-3

Dépôt légal : quatrième trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉSENTATION	1
1. TABLEAU-SYNTÈSE DES ÉPREUVES	3
1.1 Cours transférable	5
1.2 Numéro de module	5
1.3 Responsabilité de l'épreuve	5
1.4 Type d'évaluation	6
1.5 Nombre maximal de candidats et durée de l'épreuve	6
1.6 Nombre de questions	7
1.7 Seuil de réussite	7
1.8 Nombre de versions	7
1.9 Matériel complémentaire	7
1.10 Disponibilité des épreuves	7
2. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES ÉPREUVES	8
2.1 Explications concernant les versions d'épreuves	8
2.2 Durée des épreuves pratiques	8
2.3 Préparation des séances pour les quatre épreuves pratiques . .	8
2.4 Particularités du déroulement et de la notation des épreuves pratiques	11
2.5 Particularités des seuils de réussite des épreuves pratiques .	11
2.6 Modalités de reprise pour certaines épreuves pratiques	12
3. MÉCANISMES DE RÉTROACTION	12
ANNEXE : TABLEAUX D'ANALYSE DU PROGRAMME et TABLEAUX DE SPÉCIFICATIONS	

PRÉSENTATION

Le Guide d'évaluation du programme «Réalisation d'aménagements paysagers» est une publication officielle du ministère de l'Éducation. Il fait partie de l'ensemble des documents requis pour se conformer à l'approche de curriculum. Il complète donc le Programme d'études, le Guide pédagogique, le Guide d'organisation et le Guide général d'évaluation.

Le présent guide s'adresse aux responsables de l'évaluation en formation professionnelle dans les établissements scolaires, aux responsables désignés dans les écoles, aux coordonnateurs¹ et aux conseillers pédagogiques en formation professionnelle, aux directeurs d'école ainsi qu'aux enseignants dispensant le programme «Réalisation d'aménagements paysagers».

Le guide apporte des précisions sur les épreuves préparées par le Ministère pour ce programme. On y présente également les mécanismes de rétroaction mis en place par le Ministère relativement à ces épreuves. Enfin, on y trouve en annexe les tableaux d'analyse du programme et les tableaux de spécifications pour chacun des cours pour lesquels des épreuves sont produites par le Ministère.

Ce guide sera mis à jour au fur et à mesure de l'élaboration des épreuves.

Pour tout renseignement complémentaire concernant les épreuves du programme «Réalisation d'aménagements paysagers», prière de s'adresser à la personne responsable du programme, à la Direction générale de la formation professionnelle, au numéro de téléphone suivant : (514) 873-1983.

1. Tout le long du texte, la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Nous souhaitons que ce guide aide les établissements scolaires à mettre en oeuvre l'approche d'évaluation retenue en formation professionnelle et appliquée au programme «Réalisation d'aménagements paysagers».

TABLEAU-SYNTHESE DES EPREUVES POUR LE PROGRAMME
D'ETUDES «REALISATION D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS»

Nombre de cours : 21
Durée en heures : 930

Code : 1087
Sigle adultes : NZU 007
Nombre d'unités : 62

CODE COURS	SIGLE ADULTES	TRANS. ¹	NUMERO MODULE	TITRE	UNITES	DUREE COURS	RESP. EPR. ²	TYPE D'EVAL. ³	DUREE EPR. ⁴	NOMBRE MAXIMAL DE CANDIDATS	NOMBRE DE QUESTIONS	SEUIL DE REUSSITE	NOMBRE DE VERSIONS	MATERIEL COMPLEMENTAIRE	DISPONIBILITE DES EPREUVES
200-012	NGR 183		1	Situation en regard du milieu et de la démarche de formation	2	30	Établ.	EEP							
202-224	NHF 189		2	Travaux de plantation d'arbres et arbustes	4	60	Établ.	EP							
202-022	NHF 185		3	Prise de mesures et calculs	2	30	Établ.	EP							
202-033	NGQ 185		4	Caractérisation des matériaux et des produits	3	45	Établ.	ET							
202-042	NGQ 186		5	Application des règles de santé et de sécurité	2	30	Établ.	ET							
202-052	NGQ 187		6	Réalisation de travaux de base en menuiserie	2	30	Établ.	EP							
202-064	NGQ 188		7	Construction de fondations et d'ouvrages de béton	4	60	MEQ	EP	3 h	5		80	4		X
202-082	NGR 181		8	Coupe et taille de matériaux de maçonnerie	2	30	Établ.	EP							
202-093	NGR 182		9	Construction d'ouvrages de maçonnerie sans joints de mortier	3	45	Établ.	EP							
202-102	NGR 183		10	Interprétation de plans et devis	2	30	Établ.	ET							
202-162	NGR 189		11	Entretien préventif de l'équipement et de l'outillage	2	30	Établ.	EP							
202-142	NGR 187		12	Communication en milieu de travail	2	30	Établ.	EEP							

1. TRANS. : Cours transférable au programme
2. Établ. : Épreuve relevant de la responsabilité de l'établissement scolaire
- MEQ : Épreuve relevant de la responsabilité du Ministère
3. ET : Épreuve théorique
- EP : Épreuve pratique
- EEP : Épreuve d'évaluation de la participation
4. Durée épr. : Durée de l'épreuve pour un candidat ou un groupe de candidats

TABLEAU-SYNTHESE DES ÉPREUVES POUR LE PROGRAMME
D'ÉTUDES «RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS»

Nombre de cours : 21
Durée en heures : 930

Code : 1087
Sigle adultes : NZU 007
Nombre d'unités : 62

CODE COURS	SIGLE ADULTES	TRANS. 1	NUMERO MODULE	TITRE	UNITÉS	DURÉE COURS	RESP. 2	TYPE D'ÉVAL. 3	DURÉE ÉPR. 4	NOMBRE MAXIMAL DE CANDIDATS	NOMBRE DE QUESTIONS	SEUIL DE RÉUSSITE	NOMBRE DE VERSIONS	MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE	DISPONIBILITÉ DES ÉPREUVES
202-125	NGR 185		13	Construction d'ouvrages de maçonnerie avec joints de mortier	5	75	MEQ	EP	3 h	5		80	4		X
202-183	NHF 187		14	Établissement de liens avec l'horticulture ornementale	3	45	Établ.	EEP							
202-136	NHF 186		15	Construction d'ouvrages de bois	6	90	MEQ	EP	4 h	1		80*	4		X
202-171	NGS 181		16	Planification et organisation du travail	1	15	Établ.	EP							
202-254			17	Application de techniques d'installation de systèmes d'éclairage et d'irrigation	4	60	Établ.	EP							
202-204	NHF 188		18	Réalisation de travaux de terrassement	4	60	MEQ	EP	5 h	1		80*	4		X
202-242			19	Application de notions de réalisation de plans d'eau et de rocailles	2	30	Établ.	ET							
202-192	NGS 183		20	Utilisation de moyens de recherche	2	30	Établ.	EP							
202-215	NGS 185		21	Intégration au marché du travail	5	75	Établ.	EEP							

1. TRANS. : Cours transférable au programme
2. Établ. : Épreuve relevant de la responsabilité de l'établissement scolaire
MEQ : Épreuve relevant de la responsabilité du Ministère
3. ET : Épreuve théorique
EP : Épreuve pratique
EEP : Épreuve d'évaluation de la participation
4. Durée épr. : Durée de l'épreuve pour un candidat ou un groupe de candidats

* Voir le point 2.5 du présent guide

EXPLICATIONS CONCERNANT LE TABLEAU-SYNTHÈSE

1.1 Cours transférable

Certains cours sont communs à plusieurs programmes. Cette information est consignée dans la colonne «TRANS.» (cours transférable au programme), où apparaissent les numéros des programmes auxquels des cours sont communs.

Pour le programme «Réalisation d'aménagements paysagers», aucun cours n'est commun à un autre programme.

1.2 Numéro de module

L'ordre des numéros inscrits dans la colonne «NUMÉRO MODULE» ne représente pas la séquence d'enseignement des modules. Il s'agit des numéros des modules tels que présentés dans le programme.

Ces numéros n'ont donc pas d'incidence directe sur la planification de l'évaluation en vue de la sanction des études. Pour planifier l'évaluation, il faut se reporter aux suggestions présentées dans le Guide pédagogique.

1.3 Responsabilité de l'épreuve

La colonne «RESP. ÉPR.» indique quels sont les cours dont les épreuves sont de responsabilité ministérielle (MEQ) et quels sont ceux pour lesquels elles relèvent de l'établissement scolaire (Établ.).

Les informations présentées au tableau-synthèse pour les épreuves relevant de l'établissement concernent les épreuves élaborées par le Ministère pour aider les établissements dans l'exercice de cette responsabilité.

Pour le programme «Réalisation d'aménagements paysagers», les épreuves de 4 cours sont de responsabilité ministérielle et les épreuves de 17 cours relèvent de l'établissement.

1.4 Type d'évaluation

La colonne «TYPE D'ÉVAL.» indique la nature de l'épreuve (pratique, théorique ou évaluation de la participation) retenue pour l'évaluation.

En vue de la sanction des études, le programme «Réalisation d'aménagements paysagers» comporte :

- 13 cours évalués par une épreuve pratique (EP);
- 4 cours évalués par une épreuve théorique (ET);
- 4 cours évalués par une épreuve d'évaluation de la participation (EEP).

1.5 Nombre maximal de candidats et durée de l'épreuve

Le tableau-synthèse indique, pour les épreuves pratiques, un nombre maximal de candidats à qui on peut administrer l'épreuve en même temps.

Si l'établissement scolaire, compte tenu de ce nombre maximal de candidats, doit organiser plusieurs séances d'examen, il faut multiplier le temps d'évaluation indiqué à la colonne «DURÉE ÉPR.» par le nombre de séances requis.

S'il n'y a pas de contraintes quant à un maximum de candidats (pour les épreuves théoriques, par exemple), la mention TOUS est inscrite dans la colonne «NOMBRE MAXIMAL DE CANDIDATS».

1.6 Nombre de questions

L'information présentée sous cette rubrique dans le tableau-synthèse ne s'applique qu'aux épreuves théoriques.

1.7 Seuil de réussite

Pour les épreuves théoriques, l'information apparaissant dans la colonne «SEUIL DE RÉUSSITE» représente le nombre de bonnes réponses exigées par rapport au nombre total de questions que l'on retrouve dans l'épreuve.

Pour les épreuves pratiques, cette information correspond au seuil de réussite tel qu'il est inscrit sur la fiche d'évaluation.

1.8 Nombre de versions

La colonne «NOMBRE DE VERSIONS» indique le nombre de versions de l'épreuve actuellement disponibles.

1.9 Matériel complémentaire

Un X dans la colonne «MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE» indique que l'épreuve comporte du matériel complémentaire sous un format autre (cassette, disquette, plan, etc.).

1.10 Disponibilité des épreuves

Un X dans la colonne «DISPONIBILITÉ DES ÉPREUVES» indique que l'épreuve est disponible et sera transmise aux organismes scolaires désignés à la carte des enseignements par la Direction de la sanction des études.

2. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LES ÉPREUVES

2.1 Explications concernant les versions d'épreuves

Les quatre épreuves pratiques (ministérielles) sont disponibles en quatre versions, soit A, B, C et D. L'examineur choisit, en alternance et au hasard, chacune des versions d'une séance d'examen à l'autre ou il tient compte des recommandations inscrites au point 2.3.

2.2 Durée des épreuves pratiques

La durée des épreuves pratiques n'a pas de conséquences sur l'évaluation. Cependant, les quatre épreuves pratiques de responsabilité ministérielle doivent être administrées à l'intérieur du temps prescrit dans chaque épreuve, temps qui varie de 3 h à 5 h. Lorsque la durée est écoulée, le candidat n'est pas autorisé à poursuivre l'épreuve.

2.3 Préparation des séances pour les quatre épreuves pratiques

Pour l'évaluation des quatre épreuves ministérielles mentionnées ci-dessous, des préparations particulières s'imposent. Ainsi, avant l'administration de chaque épreuve, l'examineur doit préparer les postes de travail et s'assurer d'avoir le matériel requis selon les informations inscrites à la section «Préparation de la séance d'examen» du cahier de l'examineur.

«Construction de fondations et d'ouvrages de béton» 202-064

Prévoir, pour chaque candidat, un espace de travail d'environ 3 m X 3 m.

Chaque version prévoit une préparation à long terme qui pourrait s'effectuer lors d'un module précédent, «Réalisation de travaux de base en menuiserie» 202-052.

L'examineur doit planifier la taille des planches de bois ou de contre-plaqué devant servir au coffrage. Chaque version de l'épreuve fournit un schéma pour cet ouvrage. En tenir compte dans la planification.

De plus, dans chaque version, on demande à l'examineur, à court terme, de prévoir l'installation et le compactage du lit de gravier sur lequel le candidat construira son coffrage.

Il est mentionné aussi dans chaque version que l'épreuve ne peut être administrée dans une salle directement sur le plancher. Elle doit être administrée à l'extérieur.

Il faut prévoir, à proximité des postes de travail, suffisamment de ciment, d'agrégats et d'adjuvants pour les besoins de tous les candidats.

**«Construction d'ouvrages de maçonnerie avec joints de mortier»
202-125**

Prévoir, pour chaque candidat, un espace de travail de 3 m X 4 m.

Chaque version indique une préparation à court terme : elle consiste en l'installation d'une colonne (version A) ou d'un muret (versions B-C-D) et de leurs fondations (préparés à l'avance); la colonne ou le muret, ainsi que leurs fondations, peuvent être en béton ou en bois; ils doivent avoir les dimensions et les formes nécessaires à la réalisation de l'épreuve. Se servir des schémas (2) en annexe pour construire la colonne ou le muret. S'ils sont en béton, ignorer le croquis de la charpente.

Chaque version mentionne de prévoir un établi pour la préparation du mortier et la coupe des briques.

Il faut prévoir, à proximité des postes de travail, suffisamment de ciment, de sable tamisé, de chaux, d'eau et de briques pour la réalisation de l'ouvrage, incluant les pertes causées par les mauvaises coupes.

«Construction d'ouvrages de bois» 202-136

L'examineur peut facilement prévoir la préparation de quatre postes différents d'environ 3 m X 4 m, correspondant aux quatre versions.

La version A peut être réalisée sur un plancher au niveau. Si elle est réalisée sur un lit de gravier, installer des bases solides, selon le plan en annexe, au même niveau, destinées à recevoir les poteaux du palier ainsi que le bas de l'escalier. Les versions B, C et D doivent se réaliser à l'aide du plan en annexe, sur un lit de gravier permettant la réalisation de talus. (Voir plan en annexe)

Dans toutes les versions, il faut prévoir un établi près du poste de travail.

Il faut aussi prévoir, à proximité des quatre postes de travail, des piles de planches et des colombages traités, de longueur variable mais d'épaisseur et de largeur convenables pour le travail à exécuter. On intercalera, entre ces piles, des piles de bois non traité ainsi que des piles de bois de largeur et épaisseur non conformes à celles des matériaux requis par les candidats.

«Réalisation de travaux de terrassement» 202-204

Prévoir, pour chaque candidat, un terrain mesurant 10 m X 12 m, adjacent à une route, un chemin ou une rue.

De plus, chaque version indique que l'examineur doit borner les quatre coins du terrain à l'aide de piquets d'arpentage. Il marquera sur chaque piquet le niveau fini de la future pelouse. Les faces avant et arrière du terrain fini devront présenter une dénivellation d'au moins 15 cm.

Pour la deuxième partie, chaque version indique que l'épreuve se déroule sur un terrain vague, jonché de pierres et de résidus de construction.

La veille de l'épreuve, l'examineur doit procéder à la pose de piquets et de lignes délimitant le terrain à engazonner. Le plan est reproduit à l'annexe I. Les lignes, bien tendues, indiqueront le niveau fini de la pelouse.

2.4 Particularités du déroulement et de la notation des épreuves pratiques

L'épreuve pratique «Réalisation de travaux de terrassement» 202-204, est divisée en deux parties : la première partie (piquetage) comprend trois étapes et la deuxième partie (engazonnement) comprend quatre étapes.

2.5 Particularités des seuils de réussite des épreuves pratiques

Pour l'épreuve pratique «Réalisation de travaux de terrassement» 202-204, le seuil de réussite s'exprime ainsi :

- 90/100, réussite des deux parties de l'épreuve, dans les proportions suivantes :

40/40 - pour la première partie;

50/60 - pour la deuxième partie.

2.6 Modalités de reprise pour certaines épreuves pratiques

Si le candidat rate l'une des parties de l'épreuve «Réalisation de travaux de terrassement» 202-204, il ne reprend que celle qu'il a ratée.

3. MÉCANISMES DE RÉTROACTION

Afin de faciliter la mise à jour des épreuves pour le programme «Réalisation d'aménagements paysagers», le Ministère demande aux établissements scolaires de lui fournir de la rétroaction au sujet de ces épreuves.

À cette fin, le Ministère a préparé une grille de rétroaction pour les épreuves pratiques (voir les pages suivantes).

Après une première utilisation de chacune des versions des épreuves en «Réalisation d'aménagements paysagers», l'établissement scolaire fait remplir, par l'enseignant concerné, la grille de rétroaction correspondant au type d'épreuve administrée (pratique). Par la suite, l'enseignant retourne la grille de rétroaction remplie au responsable désigné dans l'établissement scolaire, qui, après en avoir pris connaissance, la fait parvenir au Ministère à l'adresse suivante :

Ministère de l'Éducation
Direction générale de la
formation professionnelle
600, rue Fullum, 9^e étage
Montréal (Québec)
H2K 4L1

À l'attention du ou de la responsable de
la rétroaction

GRILLE DE RÉTROACTION

ÉPREUVE PRATIQUE

Programme: _____
Code du cours: _____
Version de l'épreuve: _____

Nom de l'enseignant ou de l'enseignante: _____
École: _____
Commission scolaire: _____

Pour chacune des affirmations qui suivent, cocher

- la case 1 si vous êtes tout à fait en accord;
- la case 2 si vous êtes plutôt en accord;
- la case 3 si vous êtes plutôt en désaccord;
- la case 4 si vous êtes tout à fait en désaccord.

1. Le travail que le candidat doit effectuer tout le long de l'épreuve est représentatif de la compétence visée dans l'objectif.

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire: _____

2. Les étapes de travail retenues sont conformes aux données du tableau de spécifications.

1	2	3	4

Commentaire: _____

3. Le seuil de réussite permet d'attester le développement de la compétence visée.

1	2	3	4

Commentaire: _____

4. La durée prévue est suffisante en fonction de la tâche à réaliser.

1	2	3	4

Commentaire: _____

5. Le temps d'administration de l'épreuve pour l'ensemble des candidats est raisonnable par rapport à la durée du cours.

1	2	3	4

Commentaire: _____

6. Le nombre maximal de candidats à qui on peut administrer simultanément l'épreuve est acceptable.

1	2	3	4

Commentaire: _____

7. La liste du matériel requis pour l'administration de l'épreuve, dans le cahier de l'examineur, est appropriée.

1	2	3	4

Commentaire: _____

8. La tâche que l'examineur doit accomplir pendant les étapes de déroulement et de notation est réalisable (faisabilité).

1	2	3	4

Commentaire: _____

9. Le travail que le candidat doit effectuer tout le long des étapes de travail est réaliste et réalisable (faisabilité).

1	2	3	4

Commentaire: _____

10. Les informations contenues dans le cahier de l'examineur sont

- univoques

1	2	3	4

- claires

1	2	3	4

- complètes

1	2	3	4

Commentaire: _____

11. Les informations contenues dans le cahier du candidat sont

- univoques

1	2	3	4

- claires

1	2	3	4

- complètes

1	2	3	4

Commentaire: _____

12. La fiche d'évaluation est

- univoque

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- claire

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- complète

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- facile à utiliser

1	2	3	4
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Commentaire: _____

*13. Les documents d'accompagnement (fiche de travail, dessin, plan, croquis, etc.) sont

- univoques

1	2	3	4

- clairs

1	2	3	4

- complets

1	2	3	4

- faciles à utiliser

1	2	3	4

Commentaire: _____

14. Il y a concordance entre les informations présentées sur la fiche d'évaluation, dans le cahier de l'examineur et dans le cahier du candidat.

1	2	3	4

Commentaire: _____

ANNEXE

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

1 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagers

CODE : 202-064

TITRE DU COURS : 07 - CONSTRUCTION DE FONDATIONS ET D'OUVRAGES DE BÉTON

SIGLE : NGQ 188

COMPORTEMENT ATTENDU : Construire des fondations et des ouvrages de béton

OBJETS POSSIBLES	APPR. %	ÉVAL. %	ASPECTS OBSERVABLES OU THÈMES DE CONNAISSANCES	P* ou C*
Sélectionner l'outillage et l'équipement nécessaires	2	--	Choix de l'outillage et de l'équipement	P
Construire une fondation de gravier	18	--	Techniques de construction d'une fondation de gravier Respect des règles de santé et de sécurité Respect des normes du B.N.Q. et de l'Association Paysage Québec Utilisation de l'outillage et de l'équipement	P
Sélectionner une technique de construction d'allée de gravier	5	--	Construction d'une allée de gravier Respect des normes du B.N.Q. et de l'Association Paysage Québec	C
Couler une fondation à 2 niveaux, un mur de soutènement ou un escalier de béton	60	100	Installation du coffrage et du décoffrage Préparation du béton Coulage du béton Polissage du béton Mise en place d'acier d'armature Respect des règles de santé et de sécurité Respect des normes du B.N.Q. et de l'Association Paysage Québec Utilisation de l'outillage et de l'équipement	P

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

FP9205

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

2 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagersCODE : 202-064TITRE DU COURS : 07 - CONSTRUCTION DE FONDATIONS ET D'OUVRAGES DE BÉTONSIGLE : NGQ 188COMPORTEMENT ATTENDU : Construire des fondations et des ouvrages de béton

OBJETS POSSIBLES	APPR. %	ÉVAL. %	ASPECTS OBSERVABLES OU THÈMES DE CONNAISSANCES	P* ou C*
Poser des ancrages dans une structure de béton	8	--	Choix des dispositifs d'ancrage Choix des points d'ancrage Fixation des ancrages Solidité des ancrages	P
Construire un patio en agrégats exposés de 2 m ² comportant un motif de couleur contrastante	5	--	Préparation de la fondation d'appoint Installation des coffrages Mise en place du treillis métallique Technique de préparation et d'épandage du prémélange Emplacement des joints d'expansion Réglage et nivelage Technique d'application du retardateur de prise Protection de la surface Respect du temps d'attente pour la prise du béton Technique de lavage Technique de réalisation des joints d'expansion Qualité du produit fini Respect des règles de santé et de sécurité	P

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

3 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagersCODE : 202-064TITRE DU COURS : 07 - CONSTRUCTION DE FONDATIONS ET D'OUVRAGES DE BÉTONSIGLE : NGQ 188COMPORTEMENT ATTENDU : Construire des fondations et des ouvrages de béton

OBJETS POSSIBLES	APPR. %	ÉVAL. %	ASPECTS OBSERVABLES OU THÈMES DE CONNAISSANCES	P* ou C*
Vérifier la qualité du travail	2	--	Respect des normes du B.N.Q. et de l'Association Paysage Québec Utilisation de l'outillage et de l'équipement Économie des matériaux Évaluation de chaque étape importante du processus de travail Apport des correctifs nécessaires	P

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

FP9205

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagers

CODE : 202-064

TITRE DU COURS : 07 - CONSTRUCTION DE FONDATIONS ET D'OUVRAGES DE BÉTON

SIGLE : NGQ 188

COMPORTEMENT ATTENDU : Construire des fondations et des ouvrages de béton

DURÉE DE L'ÉPREUVE: 3 hres 30 min

OBJETS D'ÉVALUATION	STR.*	ASPECTS OBSERVABLES	POND. %	ÉLÉMENTS - CRITÈRES	POND. %
Couler une fondation à 2 niveaux, un mur de soutènement ou un escalier de béton	PS/ PT	1. Installation du coffrage	25	1.1 Respect des dimensions du schéma	
				1.2 Solidité du coffrage	
				1.3 Respect des niveaux	
				1.4 Bon équerrage	
				1.5 Étanchéité de l'ouvrage	
		2. Mise en place d'acier d'armature	10	2.1 A respecté la technique de pose de l'acier d'armature	
3. Préparation du béton	20	3.1 A respecté les proportions recommandées de sable, ciment, agrégats et adjuvants			
				3.2 A mélangé uniformément les ingrédients à sec	
				3.3 A incorporé la quantité d'eau requise	

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagers

CODE : 202-064

TITRE DU COURS : 07 - CONSTRUCTION DE FONDATIONS ET D'OUVRAGES DE BÉTON

SIGLE : NGQ 188

COMPORTEMENT ATTENDU : Construire des fondations et des ouvrages de béton

DURÉE DE L'ÉPREUVE: 3 hres 30 min

OBJETS D'ÉVALUATION	STR.*	ASPECTS OBSERVABLES	POND. %	ÉLÉMENTS - CRITÈRES	POND. %
		4. Coulage du béton	20	3.4 A bien jugé la quantité nécessaire de béton 4.1 A procédé rapidement à la mise en place du béton 4.2 A bien compacté le béton 4.3 A travaillé avec soin 4.4 A respecté les niveaux désirés	
		5. Finition du béton	12	5.1 Respect du fini désiré 5.2 Uniformité de la surface 5.3 Travail effectué au bon moment	

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

3 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagers

CODE : 202-064

TITRE DU COURS : 07 - CONSTRUCTION DE FONDATIONS ET D'OUVRAGES DE BÉTON

SIGLE : NGQ 188

COMPORTEMENT ATTENDU : Construire des fondations et des ouvrages de béton

DURÉE DE L'ÉPREUVE: 3 hres 30 min

OBJETS D'ÉVALUATION	STR.*	ASPECTS OBSERVABLES	POND. %	ÉLÉMENTS - CRITÈRES	POND. %
		6. Utilisation de l'outillage et de l'équipement	8	6.1 A utilisé correctement l'outillage et l'équipement 6.2 A nettoyé immédiatement après usage l'outillage et l'équipement	
		7. Décoffrage	5	7.1 Absence de bris	

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagersCODE : 202-125TITRE DU COURS : 13 - CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE MAÇONNERIE AVEC JOINTS DE MORTIERSIGLE : NGR 185COMPORTEMENT ATTENDU : Construire des ouvrages de maçonnerie avec joints de mortier

OBJETS POSSIBLES	APPR. %	ÉVAL. %	ASPECTS OBSERVABLES OU THÈMES DE CONNAISSANCES	P* ou C*
Interpréter le plan	1	--	Cueillette des informations Justesse de l'interprétation	P
Sélectionner l'outillage et l'équipement	1	--	Choix de l'outillage et de l'équipement	P
Déterminer le type et l'épaisseur des joints	2	--	Choix des joints	P
Construire un muret de soutènement pavé de briques et comportant des angles, des ouvertures ou des courbes	45	95	Technique d'assemblage des blocs Angle d'inclinaison du mur Couche de mortier sur la fondation Technique d'installation des joints d'expansion Technique de pose des briques Technique de coupe des briques Technique de remblai Disposition des matériaux Technique de préparation du mortier Technique de pose des matériaux de couronnement Respect des règles de santé et de sécurité Respect des normes du B.N.Q. et de l'Association Paysage Québec Utilisation de l'outillage et de l'équipement Économie des matériaux Qualité du produit fini	P

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

FP9205

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagersCODE : 202-125TITRE DU COURS : 13 - CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE MAÇONNERIE AVEC JOINTS DE MORTIERSIGLE : NGR 185COMPORTEMENT ATTENDU : Construire des ouvrages de maçonnerie avec joints de mortier

OBJETS POSSIBLES	APPR. %	ÉVAL. %	ASPECTS OBSERVABLES OU THÈMES DE CONNAISSANCES	P* ou C*
Construire un patio en pierres comportant des angles, des courbes et un escalier de deux marches	50	--	Couche de mortier sur la fondation Technique d'installation des joints d'expansion Choix des pierres Technique de taille des pierres Technique de préparation du mortier Pente d'égouttement Respect des règles de santé et de sécurité Respect des normes du B.N.Q. et de l'Association Paysage Québec Utilisation de l'outillage et de l'équipement Économie des matériaux Qualité du produit fini	P
Nettoyer l'ouvrage	1	5	Utilisation des produits de nettoyage Propreté	P

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagers

CODE : 202-125

TITRE DU COURS : 13 - CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE MAÇONNERIE AVEC JOINTS DE MORTIER

SIGLE : NGR 185

COMPORTEMENT ATTENDU : Construire des ouvrages de maçonnerie avec joints de mortier

DURÉE DE L'ÉPREUVE: 3 heures

OBJETS D'ÉVALUATION	STR.*	ASPECTS OBSERVABLES	POND. %	ÉLÉMENTS - CRITÈRES	POND. %
Construire un muret de soutènement pavé de briques et comportant des angles, des ouvertures ou des courbes	PS/ PT	1. Technique de coupe de briques	10	1.1 Technique appropriée au genre de briques 1.2 Qualité de la coupe	
		2. Technique de préparation du mortier	15	2.1 A bien dosé le mortier 2.2 A obtenu la bonne consistance 2.3 A préparé une quantité convenable de mortier	
		3. Couche de mortier sur la surface	10	3.1 Uniformité 3.2 Épaisseur conforme	
		4. Technique de pose des briques	24	4.1 A appliqué une quantité suffisante de mortier 4.2 A rempli adéquatement les joints	

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagers

CODE : 202-125

TITRE DU COURS : 13 - CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE MAÇONNERIE AVEC JOINTS DE MORTIER

SIGLE : NGR 185

COMPORTEMENT ATTENDU : Construire des ouvrages de maçonnerie avec joints de mortier

DURÉE DE L'ÉPREUVE: 3 heures

OBJETS D'ÉVALUATION	STR.*	ASPECTS OBSERVABLES	POND. %	ÉLÉMENTS - CRITÈRES	POND. %
Nettoyer l'ouvrage	PT	5. Utilisation de l'outillage et de l'équipement	5	4.3 A procédé selon une bonne cadence pour la pose des briques 5.1 A utilisé convenablement l'outillage et l'équipement	
		6. Économie des matériaux	5	6.1 A utilisé efficacement les matériaux	
		7. Qualité du produit fini	25	7.1 Conformité au modèle 7.2 Planéité des surfaces 7.3 Bon équerrage 7.4 Uniformité des joints	
		8. Propreté	6	8.1 Propreté de l'ouvrage 8.2 Propreté des lieux, des outils et de l'équipement	

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

1 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagers

CODE : 202-136

TITRE DU COURS : 15 - CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE BOIS

SIGLE : NHF 186

COMPORTEMENT ATTENDU : Construire des ouvrages de bois

OBJETS POSSIBLES	APPR. %	ÉVAL. %	ASPECTS OBSERVABLES OU THÈMES DE CONNAISSANCES	P* ou C*
Sélectionner l'outillage et l'équipement	1	--	Choix de l'outillage et de l'équipement	P
Vérifier la conformité des matériaux à la commande	1	--	Vérification de la conformité de la commande	P
Construire un escalier comportant un palier, une main courante et une balustrade	30	100	Calculs de l'escalier Estimation des besoins en matériaux Techniques de travail : <ul style="list-style-type: none"> . prise de mesures . traçage et taillage des limons . assemblage des éléments Respect des normes relatives à la construction d'un escalier Respect des règles de santé et de sécurité Respect des normes du B.N.Q. et de l'Association Paysage Québec Utilisation de l'outillage et de l'équipement Logique des étapes de réalisation Qualité du produit fini	P

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

FP9205

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

2 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagers

CODE : 202-136

TITRE DU COURS : 15 - CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE BOIS

SIGLE : NHF 186

COMPORTEMENT ATTENDU : Construire des ouvrages de bois

OBJETS POSSIBLES	APPR. %	ÉVAL. %	ASPECTS OBSERVABLES OU THÈMES DE CONNAISSANCES	P* ou C*
Construire un patio surélevé à deux niveaux	30	--	Estimation des besoins en matériaux Techniques de travail : . prise de mesures . assemblage des éléments Respect des règles de santé et de sécurité Respect des normes du B.N.Q. et de l'Association Paysage Québec Utilisation de l'outillage et de l'équipement Logique des étapes de réalisation Qualité du produit fini	P
Construire un mur	30	--	Estimation des besoins en matériaux Techniques de travail : . prise de mesures . assemblage des éléments Respect des normes de construction d'un mur Respect des règles de santé et de sécurité Respect des normes du B.N.Q. et de l'Association Paysage Québec Utilisation de l'outillage et de l'équipement Logique des étapes de réalisation Qualité du produit fini	P

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

3 / 3

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagersCODE : 202-136TITRE DU COURS : 15 - CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE BOISSIGLE : NHF 186COMPORTEMENT ATTENDU : Construire des ouvrages de bois

OBJETS POSSIBLES	APPR. %	ÉVAL. %	ASPECTS OBSERVABLES OU THÈMES DE CONNAISSANCES	P* ou C*
Produire un rapport des matières premières utilisées	8	--	Présence des informations Exactitude des informations Lisibilité du rapport Utilisation de la terminologie française	P

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagers

CODE : 202-136

TITRE DU COURS : 15 - CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE BOIS

SIGLE : NHF 186

COMPORTEMENT ATTENDU : Construire des ouvrages de bois

DURÉE DE L'ÉPREUVE: 4 heures

OBJETS D'ÉVALUATION	STR.*	ASPECTS OBSERVABLES	POND. %	ÉLÉMENTS - CRITÈRES	POND. %
Construire un escalier comportant un palier, une main courante et une balustrade	PS/ PT	1. Estimation des besoins en matériaux	5	1.1 A bien déterminé les quantités et les types de bois nécessaires	
		2. Techniques de travail : . prises de mesures . assemblage des éléments	40	2.1 A réalisé correctement la prise de mesures 2.2 A fait bon usage des matériaux 2.3 Les coupes sont nettes et précises 2.4 A assemblé les pièces de bois conformément aux données du plan	
		3. Respect des règles de santé et de sécurité	15	3.1 A respecté les règles de santé et de sécurité	
		4. Qualité du produit fini	40	4.1 Angles et coins droits 4.2 Joints uniformes	

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

FP9205

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagers

CODE : 202-136

TITRE DU COURS : 15 - CONSTRUCTION D'OUVRAGES DE BOIS

SIGLE : NHF 186

COMPORTEMENT ATTENDU : Construire des ouvrages de bois

DURÉE DE L'ÉPREUVE: 4 heures

OBJETS D'ÉVALUATION	STR.*	ASPECTS OBSERVABLES	POND. %	ÉLÉMENTS - CRITÈRES	POND. %
				4.3 Construction solide 4.4 Pièces symétriques, perpendiculaires et équidistantes, selon le cas 4.5 Absence de taches sur les surfaces 4.6 Ponçage conforme	

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagersCODE : 202-204TITRE DU COURS : 18 - RÉALISATION DE TRAVAUX DE TERRASSEMENTSIGLE : NHF 188COMPORTEMENT ATTENDU : Réaliser des travaux de terrassement

OBJETS POSSIBLES	APPR. %	ÉVAL. %	ASPECTS OBSERVABLES OU THÈMES DE CONNAISSANCES	P* ou C*
Planifier le travail à réaliser	5	--	Plan de travail Établissement de la liste d'outils, d'équipements et de matériaux	P
Préparer le chantier	10	--	Préparation du chantier	P
Piqueter le site	30	40	Utilisation de la lunette optique Conformité au plan Installation des piquets Indication des niveaux et des sites	P
Effectuer les modifications topographiques du sol : remblai, déblai et nivellement	15	--	Utilisation de la machinerie Communication avec les opérateurs Techniques d'épandage des matériaux de terrassement Nivellement	P
Assurer le drainage de surface	5	--	Respect du plan Installation des drains Choix des drains, puisards et matériaux granulaires	P

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

FP9205

ANALYSE DU PROGRAMME - OBJECTIF DE COMPORTEMENT

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagersCODE : 202-204TITRE DU COURS : 18 - RÉALISATION DE TRAVAUX DE TERRASSEMENTSIGLE : NHF 188COMPORTEMENT ATTENDU : Réaliser des travaux de terrassement

OBJETS POSSIBLES	APPR. %	ÉVAL. %	ASPECTS OBSERVABLES OU THÈMES DE CONNAISSANCES	P* ou C*
Poser du gazon en plaques	35	60	Épandage de la terre Fertilisation Installation des plaques Roulage Arrosage Qualité de la pose des plaques de gazon	P
Rédiger un rapport des travaux effectués	5	--	Présence des informations Exactitude des informations Lisibilité du rapport Utilisation de la terminologie	P
Nettoyer le lieu de travail	5	--	Propreté du site Élimination des matériaux	P

* P = Épreuve pratique

C = Épreuve de connaissances pratiques

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

1 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagers

CODE : 202-204

TITRE DU COURS : 18 - RÉALISATION DE TRAVAUX DE TERRASSEMENT

SIGLE : NHF 188

COMPORTEMENT ATTENDU : Réaliser des travaux de terrassement

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 5 heures

OBJETS D'ÉVALUATION	STR.*	ASPECTS OBSERVABLES	POND. %	ÉLÉMENTS - CRITÈRES	POND. %
Piqueter le site	PS/ PT	1. Utilisation de la lunette optique	15	1.1 A exécuté correctement la mise en place de niveau 1.2 A fait des lectures précises 1.3 A consigné correctement les données dans le carnet de nivellement	
		2. Installation des piquets	15	2.1 Piquets droits solidement ancrés et bien visibles 2.2 Piquets en nombre suffisant 2.3 Position des piquets conforme au plan	
		3. Indication des niveaux et des sites	10	3.1 A bien indiqué les niveaux sur les piquets correspondants	

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS - ÉPREUVE PRATIQUE

2 / 2

TITRE DU PROGRAMME : Réalisation d'aménagements paysagers

CODE : 202-204

TITRE DU COURS : 18 - RÉALISATION DE TRAVAUX DE TERRASSEMENT

SIGLE : NHF 188

COMPORTEMENT ATTENDU : Réaliser des travaux de terrassement

DURÉE DE L'ÉPREUVE: 5 heures

OBJETS D'ÉVALUATION	STR.*	ASPECTS OBSERVABLES	POND. %	ÉLÉMENTS - CRITÈRES	POND. %
Poser du gazon en plaques	PS/ PT	4. Épandage de la terre	15	4.1 A bien nivelé le sol	
				4.2 A étendu une couche de terre végétale de bonne épaisseur	
		5. Fertilisation	10	5.1 A incorporé l'engrais uniformément et à une profondeur convenable	
				5.2 A mis la quantité d'engrais recommandée	
		6. Terrassement de finition	10	6.1 Surface de bonne qualité	
		7. Qualité de la pose des plaques de gazon	15	7.1 Uniformité	
				7.2 Jointage correct	
				7.3 Raccords corrects	
		8. Roulage	5	8.1 A roulé uniformément	
9. Arrosage	5	9.1 Quantité suffisante			

* Stratégie d'évaluation : PS = PROCESSUS, PT = PRODUIT

